

Quelques vérités sur les effets secondaires

Il nous a semblé important de bien cerner ce qu'est un effet secondaire de vaccin et ce qu'il faut savoir sur le sujet. On emploie également le terme « effet indésirable » ; les Anglais ont eux un terme plus précis qui est « *adverse effect* » ou « *adverse reaction* » (mot à mot : effet négatif, défavorable). On vous dira que tous les médicaments peuvent avoir des effets secondaires. Certes, néanmoins ces effets ne sont pas dus au seul produit mais à la rencontre entre le produit et le receveur. Il y a des substances dans la pharmacopée qui sont parfaitement inoffensives en soi, et par contre, d'autres qui sont de vrais poisons, nocifs par nature.

Dans les réactions qu'un produit peut provoquer chez un individu qui le reçoit dans son corps, ce n'est donc pas tant le produit en lui-même qui compte, mais l'état de réceptivité de la personne. Et là, les cas de figure sont infinis. Nous avons tous une prédisposition à faire telle ou telle maladie, nous avons tous un point faible en quelque sorte. Mais pour que cette prédisposition débouche sur l'expression de la maladie, il faut un **élément déclencheur** : un stress, un accident, une exposition à des toxiques environnementaux, un vaccin (qui est par définition un stress). A défaut d'élément déclencheur, on peut vivre très longtemps sans aucun problème : notre point faible n'a pas l'occasion de se manifester. Un vaccin, outre le fait qu'il constitue un mélange toxique, est un élément déclencheur de pathologies.

Depuis les premiers âges de l'humanité, les hommes ont goûté à tous les produits que la terre portait et ils ont, au fil du temps, repéré ce qui était bon et ce qui était mauvais pour l'être humain ou pour les animaux. Ces observations ont permis d'établir des connaissances empiriques sur les réactions du corps aux substances absorbées.

Plus tard, avec l'avènement des sciences et des techniques et grâce à l'amélioration des connaissances médicales, les « médicaments » ont été fabriqués, d'abord avec des éléments naturels, puis de plus en plus par des procédés chimiques. Il a bien fallu alors les tester puisqu'ils étaient complètement nouveaux. Les essais ne pouvant se faire que sur un échantillon de personnes, on ne peut avoir qu'une image réduite des effets secondaires possibles. Ce n'est que l'usage prolongé du médicament qui peut apporter confirmation de sa fiabilité et de son innocuité. Néanmoins, quand on utilise des produits naturels déjà fort bien connus, les risques de réactions négatives sont relativement réduits et on sait y pallier, alors que toutes les aventures sont possibles avec des produits « chimères » n'existant pas du tout à l'état naturel.

Le problème le plus grave dans l'aventure de la vaccination, c'est que nous savons qu'il y a des effets indésirables, mais on ne fournit pas aux patients d'informations ni sur la nature, ni sur l'intensité, ni sur la durée, ni sur le moment d'apparition de ces effets parce qu'il n'y a aucune précaution avant vaccination ni aucun suivi sérieux, et sur le long terme, des suites vaccinales. Cette carence est tout à fait coupable **et rend l'acte vaccinal autoritaire absolument inacceptable**. L'AFSSAPS (notre service de pharmacovigilance) se contente d'enregistrer les seules réactions indésirables qui surviennent **dans les trois mois qui suivent la vaccination**. Au-delà, le vaccin n'est plus mis en cause. On ne peut pas, sur un si court laps de temps, avoir un recensement exhaustif des événements postvaccinaux, ce qui fait que seuls quelques malaises apparaissent dans les comptes rendus médicaux ; ce qui fait dire aux promoteurs des vaccins, en toute mauvaise foi, qu'il ne se passe rien de grave. Le pire, c'est qu'ensuite on pourra évoquer « *les données actuelles de la science* » ne faisant apparaître aucune complication vaccinale. Avec les vaccins, nous sommes entrés dans le labyrinthe du crime industriel d'un nouveau genre : pas de coupables, pas de responsables, pas de victimes !

Pourtant, les fabricants savent très bien la dangerosité des produits qu'ils utilisent et des études de toxicité existent. En outre, lors des essais de phase un, deux, trois et quatre, de

très nombreuses annotations d'effets secondaires sont enregistrées. Mais le drame, c'est que **l'on n'en tient pas compte**, au besoin on maquille les éléments négatifs, ou l'on publie des études bidon, car il faut vendre le produit et en faire la promotion en cachant ses dangers, ceux qui sont avérés tout comme ceux qui sont probables. De nombreuses publications de la littérature médicale internationale font état de réactions indésirables des vaccins, mais la situation ne change JAMAIS, au contraire, on renforce le système et on multiplie les vaccins. Que penser d'une telle attitude ? N'y a-t-il pas une volonté de nuire dans tous les sens du terme ?

Les manifestations postvaccinales indésirables ou MAPI

Tout vaccin produit fatalement des effets secondaires allant d'un simple malaise jusqu'à la mort. Il ne faut pas oublier que **vacciner c'est donner une maladie « a minima »**. L'introduction directe dans le sang d'un corps étranger se traduit normalement par une réaction d'inflammation pratiquement immédiate. Une simple urticaire montre une réaction allergique qui compromet l'avenir, car l'allergie est installée. Quand un enfant pleure longtemps après une vaccination, c'est qu'il souffre : c'est un effet secondaire. De très nombreux petits signes de mal-être, des changements de comportement, parfois imperceptibles, sont la marque d'une souffrance provoquée par la vaccination (perturbation du sommeil, l'enfant est grognon, ne mange plus comme avant, pique des colères, est abattu, demande plus d'attention, se met à avoir des problèmes touchant certains organes, etc...). Certains affirment que toute vaccination provoque une **mini-encéphalite** [1], le choc de l'agression vaccinale étant presque systématiquement répercuté au niveau du cerveau (cf Courrier d'ALIS n°67, p. 31).

Les gens s'inquiètent de plus en plus des risques associés aux vaccins. L'évocation de manifestations postvaccinales indésirables peut saper la confiance dans un vaccin. C'est pour cela que l'OMS a créé un comité consultatif mondial sur la sécurité des vaccins. « *Un réseau mondial de formation (GTN) a été créé en 1996, avec l'objectif de fournir des ressources pédagogiques aux agents chargés de la réglementation et de la fabrication des vaccins dans le monde. L'un des cours organisé porte sur la « surveillance des manifestations postvaccinales indésirables »*, précise l'OMS dans son bulletin de décembre 2005 [2]. Il s'agit, on le voit, de « mieux » vacciner et non pas de repenser la vaccination et ses dangers.

Dans ce bulletin figure une liste de « **points importants** » qui sont :

- ***Il n'existe pas de vaccin « parfait » qui protège tous ceux à qui il est administré ET qui soit entièrement sûr pour tous.***
- ***Les vaccins efficaces (c'est-à-dire qui induisent une immunité protectrice) peuvent provoquer des effets secondaires indésirables qui sont la plupart du temps bénins et de brève durée.***
- ***La plupart des incidents censés être liés à l'administration d'un vaccin ne sont en fait pas dus au vaccin lui-même – beaucoup sont tout simplement des incidents concomitants, d'autres (en particulier dans les pays en développement) sont dus à une erreur humaine ou une erreur de programme.***
- ***Il n'est pas possible de prévoir pour chaque sujet vacciné le risque de réaction bénigne ou grave, même s'il y a quelques contre-indications à certains vaccins. En respectant les contre-indications, on peut réduire à un minimum le risque d'effet indésirable grave.***

Nous avons là l'aveu tout à fait officiel, que les vaccins **ne sont pas inoffensifs** et que si l'on vaccine massivement, **il y aura obligatoirement des victimes**. Avec les vaccinations

on admet donc de faire de « la casse », pour parler vulgairement. Et très solennellement on baptise ce phénomène MAPI. Celui sur qui ça tombe aura été averti, et, piégé, il ne pourra pas protester, même si, avant la vaccination, le médecin lui avait dit, mensongèrement, qu'il n'y avait aucun risque, que le vaccin était sûr et efficace !

Les autorités sanitaires, au vu des inquiétudes soulevées dans la population par les complications des vaccinations, ont commencé à se préoccuper de ce problème et ont lancé quelques études.

Les voies de recherche portent par exemple sur [3] :

1. la recherche fondamentale sur les bases biochimiques du syndrome de Guillain- Barré induit par les vaccins ;
2. l'exploration des relations **éventuelles** entre vaccin hépatite B et maladies démyélinisantes ou poussées d'arthrite rhumatoïde ;
3. le développement de mutants des toxines tétanique et diphtérique à usage vaccinal ;
4. le développement d'un vaccin polio oral ayant moins tendance à recouvrer sa neurotoxicité (autrement dit plus atténué) ;
5. la tenue d'un registre des maladies pour certaines des pathologies rares survenant parfois en tant que complications vaccinales...

Il est évident que cela n'est qu'une goutte d'eau face à l'immensité de ce qu'il faudrait rechercher. La vaccinologie nous a englués dans un système morbide inextricable.

Les systèmes de recueil d'effets secondaires.

Dans presque tous les pays, il existe un service de pharmacovigilance, situé souvent au sein d'un hôpital. Ce service enregistre les données qu'il reçoit et les transmet à une banque centrale. Normalement, tout est consigné et conservé. Il existe aux Etats-Unis un registre, le **VAERS** (Vaccine Adverse Events Reporting System) où sont consignés tous les effets secondaires des médicaments et des vaccins signalés par les professionnels et les particuliers. Bien que ce registre soit sous l'étroit contrôle des autorités médicales du CDC (Center of Disease Control), les notifications que l'on y trouve sont extrêmement importantes pour se faire une idée des accidents dus aux médicaments et aux vaccins. En tout cas, ce système américain est beaucoup plus performant que le nôtre. C'est un service difficilement accessible au public, néanmoins, il est possible de consulter par Internet certaines des données publiées.

Il existe une pharmacovigilance européenne, **l'EMA** et une pharmacovigilance mondiale, installée à **Uppsala** en Suède, toutes en lien avec l'OMS. Evidemment, les notifications recueillies correspondent à des observations cliniques, des témoignages et elles sont triées. De surcroît, on sait qu'il y a une **considérable sous-notification** ; il semblerait que seulement 1% des médecins déclarent les réactions aux médicaments et aux vaccins. La plupart du temps, ils disent ne pas avoir le temps de faire ce travail administratif supplémentaire, mais surtout il ne leur vient pas à l'idée, s'agissant de vaccins, que l'effet observé ait un lien quelconque avec les vaccins, tellement ils sont persuadés de leur innocuité. On peut ajouter que ce qui joue aussi, c'est leur peur de voir leur responsabilité engagée. Par conséquent, nous n'avons pas une vision totale et rigoureusement scientifique de l'étendue des effets secondaires des médicaments et des vaccins.

Ce qu'il faudrait, c'est un service de **vaccinovigilance** indépendant des institutions officielles et de l'industrie pharmaceutique. De très nombreuses études exhaustives d'épidémiologie, d'immunologie, de virologie, de neuropsychologie et de bien d'autres branches des sciences médicales devraient être menées sur le long terme avec une tenue rigoureuse d'un maximum de données pour que l'on puisse enfin se rendre compte de ce que

font les vaccinations sur les humains. Cela risque de réserver bien des surprises chez les zéloteurs des vaccins.

L'épineux problème du lien de causalité

Les polémiques au sujet du vaccin contre l'hépatite B sont celles qui ont le mieux illustré toute la difficulté liée aux « preuves ». Si vous mettez en accusation un vaccin, le système français va vous demander d'apporter la preuve incontestable de sa responsabilité. Ce qui est un comble, car ce n'est pas à la victime de démontrer que le produit est nocif, ou défectueux, mais au fabricant de garantir qu'il est sûr et inoffensif. De toute façon, les preuves, ça marche dans les deux sens. Si le vaccin n'est pas en cause, que des preuves en soient fournies.

Lorsqu'un plaignant met en cause un vaccin, les autorités commencent par tergiverser en énonçant selon le cas :

1. aucun argument supportant une relation de cause à effet ;
2. arguments insuffisants pour accepter ou rejeter la relation de cause à effet ;
3. arguments en faveur d'une absence de relation de cause à effet ;
4. arguments en faveur d'une relation de cause à effet ;
5. arguments établissant une relation de cause à effet.

Le temps de naviguer entre toutes ces catégories, on a vite fait de noyer le poisson et de conclure en défaveur du patient. Tout mène vers la NON RECONNAISSANCE des effets secondaires, alors que le lien est TOUJOURS biologiquement plausible.

Cependant, à force de voir revenir des notifications identiques, les épidémiologistes, obsédés par les statistiques, fournissent régulièrement des données chiffrées, ainsi peut-on disposer de certaines estimations du risque, tout en sachant que ces données relèvent de la mathématique et ne reflètent pas la réalité du terrain.

On peut ainsi parler d'une fréquence de névrite brachiale après le vaccin antitétanique, de 0,5 à 1 pour 100 000 vaccinés ; celle du purpura thrombopénique dans les deux mois suivant la vaccination ROR, de 1 pour 30 à 40 000 vaccinés ; celle de paralysie après le vaccin polio oral, de 1 pour 500 000 vaccinés ; celle d'infection à *Haemophilus* dans les 7 jours suivant la première administration du vaccin chez l'enfant de plus de 18 mois, de 1,62 pour 100 000 vaccinés [3]. **L'asthme** est l'affection chronique la plus fréquente chez les enfants : il apparaît, comme par hasard, vers 18 mois à la suite de plusieurs épisodes de bronchiolite, juste après la série des vaccinations de routine.

Fréquence des réactions postvaccinales : la réponse d'un toxicologue

(Dominique HILLAIRE-BUYS, CHU de Montpellier in *Concours Médical*, Tome 125, n°23, p.1303, du 18/06/2003)

*« Il faut toujours garder à l'esprit que chaque patient vacciné est **un individu unique** et ne pas se retrancher derrière une incidence de réactions, qu'elle soit faible ou non. Les préparations servant de base à l'immunisation contiennent de nombreux composants capables d'induire des **manifestations d'hypersensibilité**, allant du simple érythème à une induration locale, ou au choc anaphylactique. Parmi ces composants, il peut s'agir de l'agent vaccinal lui-même, de contaminant provenant du système biologique de fabrication, de conservateurs, d'adjuvants de l'immunisation, de résidus d'antibiotiques ou d'autres substances utilisées la plupart du temps dans les procédures de culture de cellules ou de levures servant à la fabrication de l'agent vaccinal par génie génétique. [...]*

*Les préparations fabriquées à partir d'œufs ou d'embryons de poulet, tels **le vaccin antigrippal et celui de la fièvre jaune**, sont potentiellement plus à risque que les préparations*

à partir de lignées cellulaires. Les préparations étant de plus en plus purifiées, l'attention doit être portée aux patients ayant eu une histoire antérieure d'allergie à l'œuf et à ses dérivés. La préparation nettement moins purifiée de la vaccination anti-marielle [contre la fièvre jaune] est associée au risque d'une réaction d'hypersensibilité par million de doses et bien sûr contre-indiquée chez les patients ayant développé des réactions antérieures. Les antibiotiques les plus associés aux réactions vaccinales sont les **aminosides** (néomycine, gentamicine...). [...]

Les conservateurs tels que le **thiomersal** et le **phénol** restent de grands pourvoyeurs de réactions allergiques, de l'ordre de 4%. Les produits contenant des sulfates doivent être utilisés avec prudence chez les patients allergiques aux sulfites du fait de leur potentialité d'intertransformation. L'attention doit être portée sur les antécédents allergiques du patient mais également sur les antécédents vaccinaux. Vérifier l'immunisation avant tout rappel est aussi un garant de prévention afin d'éviter toute **super-immunisation**. »

Une réaction vaccinale est propre à chaque sujet, et des traitements associés comme les bêta-bloquants peuvent en aggraver la symptomatologie. Prévenons-nous du risque en ayant à portée de main le matériel nécessaire (**adrénaline**...). »

Nous retiendrons de ces remarques que :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. le pouvoir pathogène de toutes les substances contenues dans un vaccin est connu ;2. tout vaccin peut provoquer des allergies et des phénomènes d'hypersensibilité ;3. les résidus de fabrication sont potentiellement dangereux induisant des réactions ;4. les revaccinations avivent le phénomène allergique et augmentent les risques. |
|--|

Comment s'y prend-on pour mieux dissimuler les inconvénients des vaccins ?

L'habileté des autorités à détourner les difficultés consiste à minimiser les effets secondaires et même à carrément les nier : ils ne sont pas graves, ils sont transitoires, ils sont dus à des hasards ou coïncidences, ou à un mauvais état du receveur ou encore à une mauvaise manœuvre d'un vaccinateur inexpérimenté dans un pays sous développé ! Finalement, le vaccin n'y est pour rien, il est blanchi, innocenté, alléluia !

Le machiavélisme va plus loin : le service de surveillance instauré par l'OMS n'a pas pour but de réviser le principe vaccinal, ni son bien-fondé mais au contraire de le renforcer et de le justifier encore mieux. Pour cela, la meilleure façon de faire taire les protestations sur son innocuité, c'est de complexifier le système pour que l'on ne puisse plus découvrir la source des méfaits, ni les mécanismes à l'origine des effets indésirables. Ainsi a-t-on commencé par mélanger plusieurs ingrédients dans les préparations vaccinales, ce qui explique pourquoi aujourd'hui on se retrouve avec un produit dans une seringue qui est une **véritable soupe toxique**.

On a également accouplé plusieurs antigènes pour constituer des **vaccins conjugués** (par ex. le vaccin *Haemophilus* qui est couplé à une protéine porteuse, l'anatoxine diphtérique ; même chose avec le vaccin antipneumococcique, PREVENAR).

On a également rassemblé plusieurs vaccins dans la même seringue pour constituer des **vaccins multiples** (sans que les interactions n'aient été réellement testées) : d'abord deux (Diphtérie Tétanos), puis trois (DTP, ROR) ; puis quatre (DTP + coqueluche : Tetracoq, Infanrix tetra), puis cinq (DTP + coqueluche + haemophilus : Pentacoq, Pentavac, Infanrix penta ou quinta...), puis six (DTP + coqueluche + haemophilus + hépatite B : hexavac, Infanrix Hexa...), puis bientôt sept (ajout du vaccin contre la varicelle prévu dans un vaccin déjà multiple), etc... le rêve est de pouvoir vacciner contre quantité de maladies à la fois en une seule injection.

Dans ces conditions, il est évident qu'il sera impossible d'incriminer un vaccin plus qu'un autre car le mélange rend nettement plus difficile le repérage des effets spécifiques à un vaccin en particulier. On a progressivement obligé les parents à vacciner leurs enfants avec ces vaccins multiples pour cette raison, à laquelle s'ajoute le fait qu'un coût plus élevé permet plus de bénéfices pour les fabricants et qu'en réduisant les injections, on est plus sûr que les enfants auront reçu tous les vaccins souhaités.

Les arguments les plus souvent employés pour se défaire sont les suivants :

- le nombre de cas observés (de sclérose en plaques, de Guillain-Barré, de décès...) ne dépassent pas le nombre de cas attendus dans la population générale
- certaines pathologies (postvaccinales) ne sont pas plus importantes aujourd'hui, elles sont simplement mieux recensées.
- le patient était porteur de la maladie avant la vaccination
- il s'agit d'une coïncidence
- il s'est produit une défaillance dans la chaîne du froid

Toutes ces raisons invoquées hypocritement montrent à l'évidence une mauvaise foi et un mépris pour les victimes. C'est en outre, volontairement fermer les yeux sur la déontologie.

Par ailleurs, **en faisant semblant de faire de la pharmacovigilance** vaccinale (distribution aux patients de documents pour la déclaration des effets secondaires, obligation faite aux médecins de signalement de ces effets, organisation d'auditions publiques, de réunions de consensus...) on laisse entendre que les problèmes sont examinés et qu'on cherche à y remédier en évitant qu'ils ne se reproduisent. Mais tout cela n'est qu'un **simulacre** : l'AFSSAPS classe les déclarations et les met dans un tiroir ; les « grandes messes » dans des auditoriums ne font illusion qu'aux naïfs, les publications dans les revues scientifiques prestigieuses sont faites pour conforter la politique vaccinale, en outre, on fait croire que le public a la parole et participe aux décisions, et la propagande fait le reste. La vaccination est intouchable.

Une possible cancérisation induite par les vaccins

Les virus destinés à la composition des vaccins, comme tous les virus, ont besoin d'être insérés dans une cellule pour se reproduire. Les substrats biologiques servant à la culture des virus peuvent être contaminés et leur pureté est impossible à assurer (ils peuvent contenir des protéines transformantes, de l'ADN contaminant et des virus inconnus), mais surtout, ces cultures de cellules sont cancérisées, c'est-à-dire qu'on rend les cellules immortelles en inhibant le processus de régulation de la division cellulaire. Ceci afin de disposer d'une quantité infinie d'antigènes pour une production de vaccins massive devant inonder le marché mondial.

Or, à notre connaissance, aucune étude n'a été menée sur le pouvoir cancérigène de ces cultures cellulaires et par conséquent nous ne savons rien du potentiel des vaccins à cancériser un sujet. De toute évidence, le danger est bien présent.

Le Dr WODARG explique dans son article au sujet du H1N1 et des corruptions au niveau de l'OMS (*L'Humanité*, 7 janvier 2010) : « Normalement on utilise des œufs de poules sur lesquels les virus sont cultivés. Mais ce processus est lent et il faut beaucoup d'œufs. Et il est long et complexe sur le plan technique. NOVARTIS a choisi une autre technique : la

*culture sur cellules vivantes dans **des bioréacteurs**. Pour cela il faut des cellules qui croissent et se divisent très vite. Dans ces bioréacteurs, la cellule est tellement bouleversée dans son environnement et sa croissance qu'elle croît comme une cellule cancéreuse. Et c'est sur ces cellules au rendement très élevé que l'on cultive les virus. Seulement pour fabriquer le vaccin, il faut extraire à nouveau les virus de ces cellules sur lesquelles ils ont été implantés. Et il peut donc se produire que durant le processus de fabrication du vaccin **des restes de cellule cancéreuse demeurent dans la préparation**. Comme cela se produit dans la fabrication classique avec les œufs. On sait ainsi que, dans le cas d'une vaccination de la grippe classique, des effets secondaires peuvent apparaître chez les personnes qui sont allergiques à l'ovalbumine que l'on trouve dans le blanc d'œuf. **Il ne peut donc pas être exclu** que des protéines, restes d'une cellule cancéreuse présente dans un vaccin fabriqué par bioréacteur, engendrent une tumeur sur la personne vaccinée. Selon un vrai principe de précaution, il faudrait donc, avant qu'un tel produit ne soit autorisé sur le marché, **avoir la certitude à 100% que de tels effets sont réellement exclus**.*

*Pour le vaccin de Novartis, l'EMA (l'agence européenne du médicament) a donné son feu vert à la commercialisation du produit en arguant que **ce mode de fabrication ne constituait pas un risque « significatif »**.*

Les effets secondaires tardifs

Une manifestation immédiate est plus facilement « fiable » à une vaccination qu'un événement pathologique lointain. Pourtant il est possible de remonter aux vaccinations reçues pour expliquer l'apparition tardive d'une maladie. C'est ce que font les homéopathes qui pratiquent l'immunothérapie à dose infinitésimale, ou l'isothérapie, ou l'immunothérapie séquentielle pour drainer les vaccins. Si l'on voulait, on pourrait retrouver l'éthiologie (les causes) des maladies de l'âge adulte, mais les causes n'intéressent pas la médecine classique qui ne se penche que sur la thérapie des symptômes. C'est pourquoi, il est extrêmement difficile de faire reconnaître le lien de causalité lorsque la personne tombe malade bien après une vaccination. Pourtant, le vaccin a fait son travail de sape interne et à l'occasion d'un déséquilibre dans la vie du patient, sa santé bascule. Il est trop facile d'exonérer les vaccins, car ils ont participé à cette dégradation. La preuve formelle et exacte du rôle du vaccin est malheureusement impossible à apporter, ce qui donne les coudées franches aux experts pour nier tout lien causal. Le corps humain est très tolérant : il admet une certaine quantité de perturbations, jusqu'au jour où une goutte fait déborder le vase, le terrain ayant été trop perturbé. Ainsi, surgissent les crises cardiaques, les AVC (accidents vasculaires cérébraux, plus simplement appelés « attaques »), les rhumatismes sévères, les maladies de dégénérescence, etc... Il est urgent que des études exhaustives explorent les effets des vaccins sur le long terme.

Les répercussions des vaccins de génération en génération

Le pire, c'est que les méfaits des vaccins ne se limitent pas à une génération : ils se prolongent et peuvent même se potentialiser de génération en génération. Comment expliquer ce phénomène ? Eh bien en partant des découvertes des scientifiques qui ont échafaudé la théorie du chaos.

Donnons la parole à Yves DELATTE, un biologiste qui vit en Finlande et qui avait fait une conférence en 1991 à La Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations [4].

« Les progrès matériels réalisés sont surprenants, mais il y a un mais : l'humanité est à l'état de crise, parce qu'il y a un fait que l'on n'a pas pris en compte : il est impossible de faire revenir en arrière un processus qu'il soit mécanique ou biologique. Ainsi, à chaque fois

que l'on intervient pour créer l'ordre ou le progrès, les conséquences en sont le désordre et la décadence quelque part ailleurs. La pollution, les espèces animales qui s'éteignent, les ressources naturelles qui diminuent, en sont des exemples flagrants de tous les jours.

C'est la **loi de l'entropie** qui affirme que le désordre et le chaos s'amplifient et s'aggravent à chaque fois que l'on intervient. Les vaccinations et les programmes « indiscriminés » de vaccination n'échappent pas à la règle. **Les théoriciens du CHAOS**, parmi eux des mathématiciens devenus biologistes ou vice versa, comme le Dr Robert MAY de l'Université de Princeton, ont calculé que **les programmes de vaccination créeraient un chaos potentiel après la quatrième génération de vaccinés**. Chaos humanitaire à l'échelle de la planète, aussi bien que chaos individuel, dans chaque système immunitaire. Si une génération dure à peu près 25 ans, nous sommes dans cette situation chaotique, et le sida n'est peut-être qu'une première sonnette d'alarme. Ce chaos est aussi un chaos scientifique : les médecins sont devenus aveugles devant une vérité : **les vaccinations créent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, si tant est qu'elles en aient jamais résolus.** »

Autrement dit, plus on intervient dans l'ordre, plus on crée de désordre ; plus on vaccine, plus on crée de problèmes. Le Pr Edward LORENZ, météorologiste, considéré comme le père de la théorie du chaos avait formulé un autre postulat appelé **l'effet papillon** pour démontrer que la moindre modification des « conditions initiales » pouvait entraîner des effets considérables même à distance. « *Le simple battement d'ailes d'un papillon au Brésil pourrait déclencher une tornade au Texas* » avait-il affirmé.

Des parents vaccinés vont pouvoir transmettre à leurs enfants des gènes modifiés (il a été prouvé, notamment par le Pr BELJANSKI, que les vaccinations induisaient des modifications chromosomiques par l'introduction dans le génome de séquences nucléotidiques non désirables capables de modifier les gènes). Comment s'étonner de la multiplication des maladies dites « génétiques », de la prolifération des maladies rares et des aberrations chromosomiques chez les vaccinés et leur descendance !

Le danger des faibles doses

Il convient ici de signaler également le danger des faibles doses. On nous fait souvent la remarque que les toxiques et les métaux lourds présents dans les vaccins s'y trouvent à faible dose et qu'ils sont donc beaucoup moins dangereux. C'est en réalité exactement le contraire. Le danger vient des petites doses, surtout si elles sont répétées. C'est ce que certains appellent l'effet « **grain de sable** ». Un grain de sable peut enrayer une machine, alors qu'un gros caillou sera rejeté par la dite machine. C'est exactement ce qui se passe par exemple avec les complexes immuns résultant d'une vaccination, (c'est-à-dire la combinaison antigènes/anticorps) : certains sont de gros poids moléculaire et sont phagocytés (détruits par le système immunitaire) alors que ceux qui sont de petit poids moléculaire continuent à circuler dans notre organisme allant se loger dans des canaux extrêmement étroits d'où l'on ne peut les déloger et c'est là qu'ils obstruent la circulation des liquides, dans le rein, le foie, les poumons, etc... engendrant des pathologies telles que la **glomérulonéphrite** qui impose au patient d'être en dialyse toute sa vie. Même chose pour les métaux comme l'aluminium par exemple : de petits cristaux d'aluminium s'agrippent à certains tissus, les muscles par exemple et ne s'en détachent plus : pas moyen de les enlever, ils produisent des syndromes de fatigue chronique et des **myofasciites à macrophages**.

Les polluants vaccinaux, surtout à petites doses, altèrent de façon subtile mais profonde l'organisme des vaccinés et de leur descendance. Il s'agit bien d'un empoisonnement progressif, lent mais inexorable des êtres humains. Que dire si des nanoparticules sont présentes dans les vaccins, comme il semble que ce soit le cas ?

Conclusion

La vaccinologie n'est pas une science, encore moins une science exacte, tant s'en faut. Elle repose sur des pratiques empiriques dépassées, sur des processus industriels des plus hasardeux et elle est pratiquée de façon uniforme sur des personnes toutes différentes. Peut-on faire plus inconséquent ?

Nous assistons depuis des années au plus grand scandale : **le massacre des innocents**. Des milliers de personnes décédées, en pleine jeunesse souvent, des milliers de survivants luttant jour après jour avec un corps meurtri, épuisés, handicapés. Les dégâts neurologiques sont actuellement un des plus grands fléaux vaccinaux. Les vaccinations induisent des dommages cérébraux considérables, hélas non reconnus par les experts. Convulsions, perte de connaissance, coma, lésions cérébrales, démyélinisation, inflammation du cerveau, décoloration de la peau due à un manque d'oxygène, baisse de la tension, choc allergique, cris inconsolables, etc... toutes ces manifestations font de nos enfants des malades à vie. Le commun des mortels n'a aucune idée de l'étendue des dégâts.

Nous avons construit des générations d'allergiques, de diabétiques, d'autistes ... n'est-ce pas suffisamment grave pour que l'on s'arrête ? Après des siècles de vaccinations insensées, qui auront fait plus de dégâts que les guerres sur le globe, peut-on encore dire que le bénéfice des vaccins est largement favorable, sans se ridiculiser ?

Les parents aiment leurs enfants, il est facile d'imaginer la tragédie que c'est pour eux de les voir détruits par une vaccination. Cela donne lieu à des témoignages des plus bouleversants, mais le plus souvent, les parents s'enferment dans le silence, incapables de parler d'un drame dont ils se sentent responsables. Pour les reconforter et faire que cesse cette injustice, il faut dès maintenant mettre un terme à cette pratique criminelle qu'est la vaccination.

NB

Vous trouverez sur le site web d'ALIS, dans un document intitulé « **Vaccinose** », une liste, non exhaustive, de toutes les affections qu'un vaccin est susceptible de produire.

Nous rappelons que le groupe européen **EFVV** (European Forum for Vaccine Vigilance) dont ALIS fait partie, a publié, à partir de fiches de témoignages et à l'issue de 6 ans d'enquête à travers 6 pays d'Europe, **un rapport sur les effets secondaires**. Ce rapport a été remis à certains députés européens. Vous pouvez le trouver en vente à notre service librairie.

Références

1 – Harris COULTER « *Vaccination, social violence and criminality* », North Atlantic Book, 1990

2 - www.who.int/immunization_safety/aeft/fr

3 - « *Quels sont les effets secondaires des vaccins chez l'enfant ?* », JAMA, Vol 19, n°296, 27/09/1994, p.22, version française. K.R. STRATTON et al. « *Adverse events associated with childhood vaccines other than pertussis and rubella* », JAMA, vol 271, n°20, 25 mai 1994, p.1602, version en anglais.

4 – Santé Liberté et Vaccinations, n°94, juin 1991, p.10

F.J.